

**PROJET D'ENTENTE DE SERVICES****ACCÈS GRATUIT AU RÉCRÉOPARC DE SAINTE-CATHERINE  
POUR TOUS LES CITOYENS DE LA VILLE DE DELSON**

**Delson, le 10 avril 2019** - Le conseil municipal a donné le mandat au directeur général de la ville de Delson de négocier et de signer une entente avec le RécréoParc permettant aux citoyens de la municipalité d'avoir accès gratuitement à la plage et au stationnement du parc, situé à Sainte-Catherine, pour l'année 2019. Les élus ont rendu cette décision lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 avril dernier.

Le RécréoParc est un parc écologique qui présente un ensemble d'activités et de services, tels l'accès à une plage publique bordant le fleuve Saint-Laurent, des sentiers de randonnées sur 9 km, des sites de camping, de la pêche urbaine et l'accès à un pavillon d'accueil offrant plusieurs fonctionnalités. Il s'agit d'un joyau régional faisant partie des quatre pôles d'intérêts culturels et récréotouristiques identifiés dans le cadre du Schéma d'aménagement et de développement durable de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon.

Le conseil municipal est donc très fier de la perspective de donner accès à de telles installations aux résidents de Delson. « L'ADN de notre ville s'exprime depuis fort longtemps à travers nos activités et notre offre de service riche; nous voulons investir dans la qualité de vie de nos citoyens et ce projet d'entente s'inscrit dans cet objectif » d'expliquer le maire de Delson, monsieur Christian Ouellette.

Cet accès serait offert sur présentation de la carte de citoyen de la ville que les résidents peuvent se procurer au Centre sportif ou à la bibliothèque de la municipalité. Les citoyens de la Delson seront informés au cours des prochaines semaines de l'avancement du dossier et des modalités qui en découlent.

- 30 -

Information :  
Laure Rodriguez  
Service des communications  
450 632-1050, poste 3500